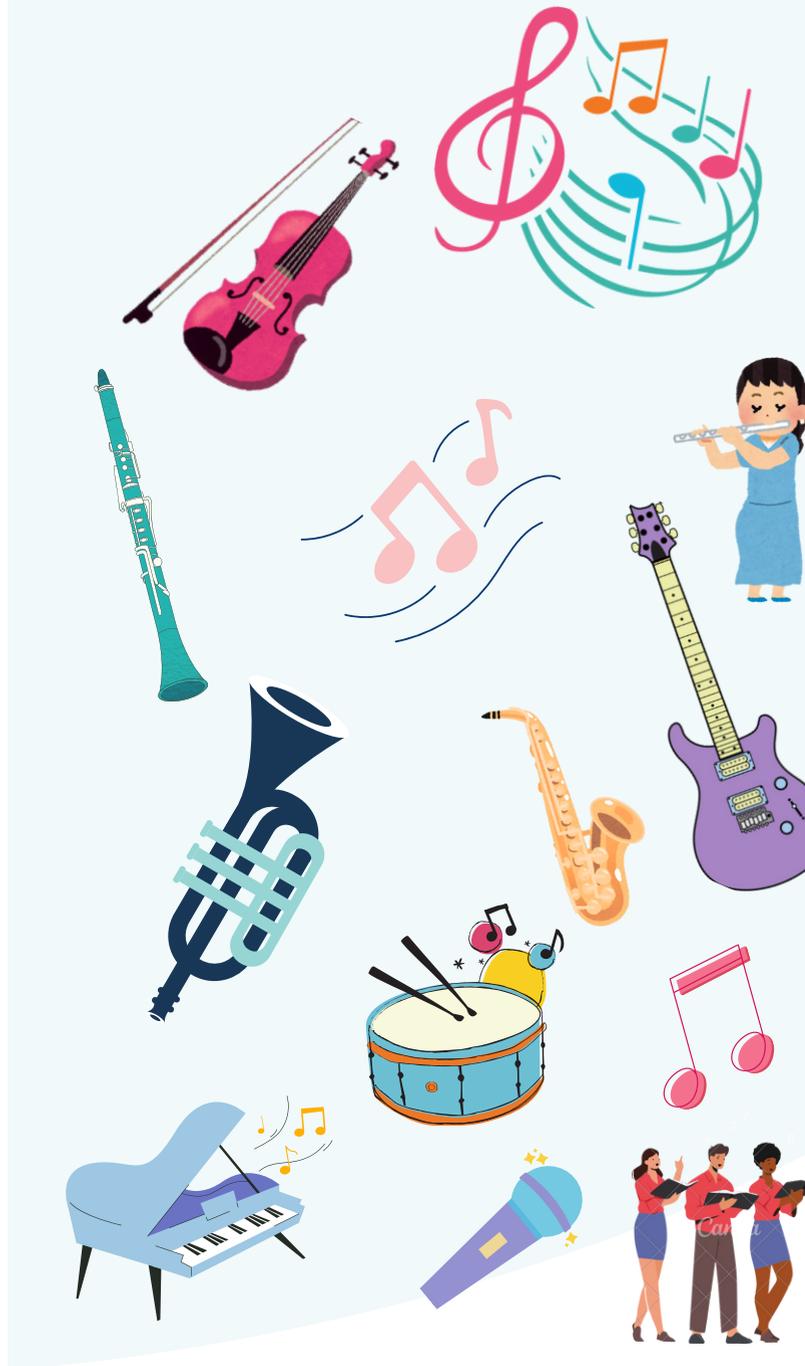




ÉCOLE MUNICIPALE MUSIQUE



ANNÉE SCOLAIRE
2025 / 2026



ENSEIGNEMENTS

EVEIL MUSICAL

EVEIL MUSICAL pour les enfants de 4 à 5 ANS et 5 à 7 ans

Découvrir le plaisir de la musique à travers l'écoute et la production de sons instrumentaux et vocaux.

Trois quarts d'heure de cours collectifs par semaine.

CHORALES

CHORALE ENFANT pour les 8-12 ans (durée 1h00)

CHORALE ADULTE (durée 1h30)

PRATIQUE INSTRUMENTALE

Chant, violon, clarinette, flûtes à bec et traversière, saxophone, batterie, piano, guitare (classique, électrique, basse), trompette et cornet.

Une demi-heure de cours individuel par semaine.

FORMATION MUSICALE

Cours de solfège qui accompagnent obligatoirement la pratique d'un instrument.

- 45 min de cours collectif pour le Cycle 1.
- 1 heure de cours collectif pour le Cycle 2.

LES PRATIQUES COLLECTIVES

Les pratiques collectives s'articulent autour d'un projet pédagogique annuel, conduit par les enseignants et interprété par les élèves :

"Big Band de Jazz", "Orchestre à cordes"; "Ensembles : enfants / junior et adultes "; Chorales enfants & adultes ; "Ensemble Body/Percu" et "Orchestre Musiques Actuelles"

AUDITIONS

Les auditions publiques instrumentales individuelles et d'ensembles sont présentées en fin d'année scolaire dans des lieux publics patrimoniaux.

PLANNING des PERMANENCES & INSCRIPTIONS 2025

Lundi 8 Septembre à partir de 17h :
VIOLON - PIANO (Christelle) - CLARINETTE

Mardi 9 Sept. à partir de 18h :
FLUTE & SAXOPHONE

Mercredi 10 Sept. :
PIANO (Guilhem) de 10h à 12h & 17h à 19h
EVEIL MUSICAL de 15h à 18h
CHANT à partir de 18 h

Vendredi 12 Sept. à partir de 18H :
GUITARE & BATTERIE

Mardi 9 – Mercredi 10 – Vendredi 12 Sept.
de 9h à 12h & 14h à 18h30 :
DIRECTION & CLASSE DE TROMPETTE

**DÉBUT DES COURS
LUNDI 15 SEPTEMBRE 2025**

INSCRIPTION & TARIFS

En procédant à leur inscription à l'école, les élèves s'engagent à :

- Suivre et travailler régulièrement la Formation Musicale et l'instrument choisi
- Respecter les horaires de cours
- Prévenir l'école en cas d'empêchement
- L'absence à trois cours successifs doit être justifiée

Inscriptions sur place, la première semaine de septembre.

La reprise des cours se fait mi-septembre.

Le coût de l'enseignement est assuré par les familles, la commune de Clermont l'Hérault et le conseil départemental de l'Hérault.

DISCIPLINE	RÉSIDENT à CLERMONT L'HÉRAULT	EXTÉRIEUR
Pratique d'un instrument + FM	340€ payable en 3 chèques 136/102/102	440€ payable en 3 chèques 176/132/132
Pratique de 2 instruments (ou 2 enfants) + FM	580€ payable en 3 chèques 232/174/174	740€ payable en 3 chèques 296/222/222
Pratique de 3 instruments (ou 3 enfants) + FM	800€ payable en 3 chèques 320/240/240	990€ payable en 3 chèques 396/297/297
Pratique de 4 instruments (ou 4 enfants) + FM	1010€ payable en 3 chèques	1220€ payable en 3 chèques 488/366/366
Eveil musical 1 enfant	190€ payable en 3 chèques 76/57/57	230€ payable en 3 chèques 160/120/120
Eveil musical 2 enfants	320€ payable en 3 chèques 128/96/96	400€ payable en 3 chèques 160/120/120
Pratique collective seule	30€	60€
Chorale seule (enfant gratuit si pratique d'un instrument)	80€ payable en 3 chèques 32/24/24	130€ payable en 3 chèques 52/39/39
Formation Musicale seule	30€	60€

- Un prépaiement de 80€ sera demandé en juin pour les réinscriptions.
- Le paiement doit être acquitté à l'inscription en un versement ou trois chèques libellés à l'ordre du "Trésor public" (encaissées en septembre ; janvier et mars).
- Inscrire au dos du chèque le nom des personnes et les disciplines concernés



L'école municipale de musique

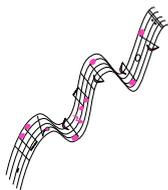


**L'école municipal de musique
accueille chaque année près de
180 élèves de tout âges.**

L'école propose un enseignement musical de qualité
dans différents styles classiques, jazz et variété, assuré
par des professeurs, diplômés en formation musicale,
pratique instrumentale et vocale.



L'équipe de l'école



Pascal PACE : trompette, directeur de l'école
Petra ANTONINI : chant, ensemble vocal (adultes)

Elisabeth ASSENS : clarinette

Julien AZAIS : batterie

Christelle ESTEBAN : piano

Olivia GHIBAUDO : éveil musical et formation musical

Claire-Lise BARDOT : flûte

Sophie PAILHE : violon, violon alto, chorale enfant et formation musicale

Eric PASTOR : guitare et guitare basse

Guilhem PUECH : piano

Ivan MUR : saxophone



ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

14, rue Louis BLANC (2ème étage)

34800 CLERMONT L'HERAULT

Tél : 04.67.96.91.72

ecole.musique@ville-clermont-herault.fr

